

N°DEL2026_02 Approbation du Compte Financier Unique 2025

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet**, Monsieur Lionel Boitel et **Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

L'article 1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte est constitué par le vote de l'Assemblée délibérante du compte financier unique (CFU) présenté par Francis PETIT, vice-Président en charge des Finances, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil syndical du CFU constitue l'arrêté des comptes.

Entendu l'exposé du CFU de l'exercice 2025 par Monsieur le vice-Président en charge des finances, Monsieur Francis PETIT et après en avoir délibéré,

Considérant que Monsieur Philippe FOURCROY, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Francis PETIT, pour le vote du compte financier unique,

Le Conseil syndical, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver conjointement le compte financier unique 2025 dressé par le Président et le comptable public, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats repris ci-dessous :

Section de fonctionnement :

DEPENSES	MONTANTS
Réalisations	2 936 734,93€
RECETTES	MONTANTS
Réalisations	3 630 693,97€
Résultat de clôture	693 959,04€

L'excédent de fonctionnement sera affecté au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Section d'investissement

DEPENSES	MONTANTS
Réalisations	2 691 099,83€
RECETTES	MONTANTS
Réalisations	2 481 121 18€
Résultat de clôture	209 978,65€

Résultats globaux	483 980,39€
--------------------------	--------------------

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY

SymCQA
Engagé pour un territoire durable



N°DEL2026_03 -Approbation affectation du résultat 2025

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaients présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Lionel Boitel et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Le Conseil syndical réuni sous la présidence de Monsieur Francis PETIT, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par le comptable public et l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte financier unique par le comptable public et l'ordonnateur, visé et certifié comme étant conforme aux écritures de la comptabilité publique,

1° Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		246 522.57 €		486 863.45 €		733 386.02 €
Part affecté à l'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
opérations de l'exercice	2 936 734.93 €	3 384 171.40 €	2 691 099.83 €	1 994 257.73 €	5 627 834.76 €	5 378 429.13 €
Totaux	2 936 734.93 €	3 630 693.97 €	2 691 099.83 €	2 481 121.18 €	5 627 834.76 €	6 111 815.15 €
Résultats de clôture		693 959.04 €	209 978.65 €			483 980.39 €
		besoin de financement	209 978.65 €			
		excédent de financement				
		restes à réaliser dépenses	4 299 747.63 €			
		restes à réaliser recettes	4 947 619.16 €			
		besoin total de financement				
		excédent total de financement	437 892.88 €			

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte financier unique n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
693 959.04 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

N°DEL2026_04 -Vote des participations budgétaires 2026 des EPCI membres

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Lionel Boitel et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de valider la participation financière de l'année 2026 des EPCI membres (arrondi à l'euro supérieur) comme suit :

EPCI membres	PARTICIPATION 2026
CC Campagne de l'Artois	64 681€
CC 7 Vallées	216 213€
CC Ternois Com	262 177€
CC Desvres Samer	13 004€
CC Haut Pays du Montreuillois	73 977€
CA2BM	333 345€
CC Pays du Coquelicot	22 409€
CC Ponthieu-Marquenterre	63 936€
CC Sud Artois	5 756€
CC Territoire Nord Picardie	85 317€
TOTAL	1 140 815€

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

N°DEL2026_05 -Vote du Budget primitif 2026

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Lionel Boitel et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du 11 Février 2026 relative aux orientations budgétaires pour 2026,

Vu l'avis des membres du bureau réunis le 24 février 2026,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du Syndicat Mixte Canche et Authie pour l'exercice 2026,

Les membres du Conseil syndical,

Après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'adopter le budget primitif du Syndicat Mixte Canche et Authie pour l'exercice 2026 comme suit :

SECTION	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 086 138,72€	4 086 138,72€
Investissement	5 639 669,65€	8 248 797,88€
TOTAL	9 725 808,37€	12 334 936,60€

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

N°DEL2026_06 - Mise en place d'un emprunt (Prêt relais)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Lionel Boitel et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Face à l'impact financier des travaux structurants sous délégation de maîtrise d'ouvrage et des travaux de restauration de la continuité écologique et compte-tenu du décalage des subventions des financeurs rendant fragile la trésorerie du Symcœa, le Président propose à l'Assemblée de mettre en place un prêt relais. Celui-ci sera adossé à des conventions financières précises dont les acomptes et soldes seront affectés au remboursement du prêt.

Selon plusieurs propositions des organismes financiers, le Conseil syndical décide de contracter auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France un emprunt à taux fixe dont les caractéristiques sont les suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'EMPRUNT	
Prêteur	Crédit Agricole Nord De France
Objet	Financement des besoins de trésorerie dans l'attente de perception de subventions
Nature	Prêt relais
Montant	1 500 000,00€ maximum
Durée	24 mois
Taux fixe	3,30% maximum
Base de calcul	30/360
Périodicité	trimestrielle
Amortissement	In fine
Frais dossier	2 000€ maximum

Le Conseil syndical donne pouvoir à Monsieur le Président pour négocier, contractualiser et signer un emprunt d'un montant maximum de 1 500 000,00€.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition du Président et le charge de contractualiser et signer tout document relatif à l'emprunt.

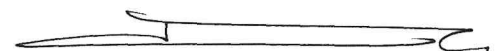
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY



Engagé pour un territoire durable



N°DEL2026_07 -Approbation Plan Concerté Eau (PCE) 2026

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet**, Monsieur Lionel Boitel et **Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Dans le cadre du 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le Syndicat Mixte Canche et Authie doit présenter un Plan Concerté pour l'Eau (PCE) pour l'année 2026.

Ce PCE est un outil de programmation pluriannuelle composé de tranches fermes et d'éventuelles tranches optionnelles. Chaque dossier sera déposé sur la plateforme dématérialisée « Rivage » et présenté en Commission Permanente des interventions de l'Agence ou par décision de la Directrice Générale par délégation.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de déposer les dossiers suivants au titre de l'année 2026 :

N° Opération	Année de la demande d'aide	Thématique RIVAGE	Intitulé détaillé action Délibération	Dispositif Rivage	Descriptif général	Localisation	Nom MOA (Parteur opération)	Montant de l'opération
31	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de rétablissement de la continuité écologique longitudinal - faux muret	Travaux de rétablissement des continuités écologiques des cours d'eau	rétablissement de la continuité écologique	Prevent NCE 23282 Moulin Wierdenanger	SM Canche et Authie	332 604 €
32	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de rétablissement de la continuité écologique longitudinal - faux muret	Travaux de rétablissement des continuités écologiques des cours d'eau	rétablissement de la continuité écologique	William NCE 120159	SM Canche et Authie	72 654 €
33	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de rétablissement de la continuité écologique longitudinal - faux muret	Travaux de rétablissement des continuités écologiques des cours d'eau	rétablissement de la continuité écologique	William NCE 111829	SM Canche et Authie	74 477 €
34	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de rétablissement de la continuité écologique longitudinal - faux muret	Travaux de rétablissement des continuités écologiques des cours d'eau	rétablissement de la continuité écologique	Pas en Artois ROE 9502	SM Canche et Authie	730 420 €
35	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de rétablissement de la continuité écologique longitudinal - faux muret	Travaux de rétablissement des continuités écologiques des cours d'eau	rétablissement de la continuité écologique	Wardouzet les Pas NCE 9504	SM Canche et Authie	461 904 €
37	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de gestion curative et de restauration écologique des milieux et des corridors écologiques humides	Travaux de restauration des milieux humides	Projets de restauration hydro-morphologique	Hendin La Forêt et autres sites	SM Canche et Authie	450 000 €
38	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Etudes relatives au suivi de l'efficacité économique des travaux effectués et l'installation des abris d'oiseaux	Etudes	Etude de suivi de l'efficacité des aménagements type SPA (état des lieux avant travaux)	Dordonne	SM Canche et Authie	150 000 €
45	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux d'implantation de dispositifs hydrodynamiques	Prévention des inondations (dikes, débordement de cours d'eau, ramassage ou submersion marine)	PAI Canche - Fiche 11-3 (développer et pérenniser le principe de structure 1)	Bassin versant de la Canche	SM Canche et Authie	35 000 €
46	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux d'implantation de dispositifs hydrodynamiques	Prévention des inondations (dikes, débordement de cours d'eau, ramassage ou submersion marine)	PAI Canche - Fiche 11-4 et 1-5 (développer le système de surveillance sur la Dordonne et le Multrespan)	La Dordonne et l'Autrespan	SM Canche et Authie	66 000 €
47	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Etudes préliminaires nécessaires à la réalisation de travaux éligibles. Prévention des inondations et de la submersion marine	Etudes	PAI Canche - Fiche 11-7 (études préliminaires à la conception des ouvrages semi-structurés)	Bassin versant de la Canche	SM Canche et Authie	123 000 €
48	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Etudes relatives au suivi de l'efficacité économique des travaux effectués et l'installation des abris d'oiseaux	Etudes	Evaluation de l'impact de l'aménagement Basse de Pas en Artois sur le transfert sédimentaire vers la Quellerie	Quellerie	SM Canche et Authie	123 000 €
49	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de gestion curative des ouvrages	Lutte contre l'érosion des sols (aménagement des cours d'eau)	Plan de gestion des ouvrages et l'entretien des ouvrages sur le territoire de la Communauté de Communes Nord Picardie	Territoire de Bernaville	SM Canche et Authie	100 000 €
50	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de gestion curative des ouvrages	Lutte contre l'érosion des sols (aménagement des cours d'eau)	Plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce sur le territoire de Terres de l'Authie	Territoire de Terres de l'Authie	SM Canche et Authie	120 000 €
51	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de gestion curative des ouvrages	Lutte contre l'érosion des sols (aménagement des cours d'eau)	Plan de gestion des ouvrages	Communauté de Communes Desvres Somme	SM Canche et Authie	60 000 €
52	2026	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de gestion curative des ouvrages	Lutte contre l'érosion des sols (aménagement des cours d'eau)	Plan de gestion des ouvrages	Communauté de Communes Haut Pays du Montreuillois	SM Canche et Authie	50 000 €
		Total Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité						4 553 288 €
		Total 2026						4 553 288 €

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

N°DEL2026_08 -Validation DMO PDG CCHPM Canche et Lys 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet**, Monsieur Lionel Boitel et **Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois a confié aux services du Symcœa l'élaboration d'un plan de gestion en assurant la surveillance et l'entretien des ouvrages d'hydraulique douce sur les vallées de la Canche et de la Lys. La mise en œuvre de ce plan de gestion sera conditionnée par la rédaction d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui couvrira la période du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2027.

A ce titre, un plan de financement prévisionnel a été établi sur la vallée de la Canche et de la Lys et validé par la CCHPM comme suit :

Dépenses prévisionnelles DMO CCHPM Vallées de la Canche					
Nature des dépenses		Estimation des dépenses 1/01/25 au 31/12/25 en € TTC	Estimation des dépenses 1/01/26 au 31/12/26 en € TTC	Estimation des dépenses 1/01/27 au 31/12/27 en € TTC	Estimation des dépenses pdg en euros TTC
Dépenses	1 ETP /an	35 000.00€	35 000.00 €	35 000.00€	105 000.00€
	Frais de fonctionnement	8 000.00€	8 000.00€	8 000.00€	24 000.00 €
	Achat fournitures	2 500.00€	2 500.00€	2 500.00€	7 500.00€
	TOTAL du plan de gestion	45 500.00€	45 500.00€	45 500.00€	136 500.00€
Recettes	AEAP 1,60 TTC / ml	25 728.00€	25 728.00 €	25 728.00€	77 184.00€
	reste à charge	19 772.00€	19 772.00€	19 772.00€	59 316.00 €

Dépenses prévisionnelles DMO CCHPM Vallée de la Lys					
Nature des dépenses		Estimation des dépenses 1/01/25 au 31/12/25 en € TTC	Estimation des dépenses 1/01/26 au 31/12/26 en € TTC	Estimation des dépenses 1/01/27 au 31/12/27 en € TTC	Estimation des dépenses pdg en euros TTC
Dépenses	0,3 ETP /an	10 500.00€	10 500.00€	10 500.00€	31 500.00 €
	Frais de fonctionnement	2 000.00€	2 000.00€	2 000.00€	6 000.00€
	Dépenses investissement : achat fournitures	1 500.00€	1 500.00€	1 500.00€	4 500.00€
	TOTAL du plan de gestion	14 000.00€	14 000.00€	14 000.00€	42 000.00€
Recettes	AEAP 1,60 TTC / ml	8 723.20€	8 723.20€	8 723.20€	26 169.60 €
	reste à charge	5 276.80€	5 276.80€	5 276.80€	15 830.40 €

La convention précisera les modalités de fonctionnement entre les deux parties et sera annexé à la présente délibération.

Le Président propose à l'Assemblée de valider le plan de financement prévisionnel du PDG CCHPM de la Vallée de la Canche et Lys.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

N°DEL2026_09 -CONVENTION CDG- RGPD

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet**, Monsieur Lionel Boitel et **Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- **Titulaires : 15**
- **Suppléants : 1**

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- **Titulaires : 15**
- **Suppléants : 1**

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président rappelle que le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) a été adopté le 14 avril 2016. Il est le socle de la réglementation applicable en matière de données personnelles. Son application en droit français a été adoptée par les députés le 13 février 2018.

Ce texte intègre une nouvelle approche : « l'accountability », c'est-à-dire la responsabilisation des acteurs. Il appartiendra aux collectivités de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une protection optimale des données personnelles qu'elles utilisent.

Il en découle l'obligation :

- De nommer un délégué à la protection des données, le DPD (mutualisable),
- D'établir une cartographie de tous les traitements, flux et circuits de données personnelles,
- De mettre en place un plan d'actions pour mettre en conformité les traitements qui ne le sont pas,
- De tenir à jour un registre des traitements (détaillé).

En outre, le RGPD impose que dès la création d'un traitement ou service, la protection des données personnelles soit prise en compte (concept de « privacy by design »).

Cela induit de minimiser autant que possible la collecte de données personnelles nécessaires à la finalité du service, de déterminer leur durée de conservation, de préparer les mentions d'information et le recueil du consentement des intéressés.

En cas de traitements susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes, il y aura lieu de réaliser des analyses d'impact sur la protection des données (PIA).

En outre, en cas de fuite de données, la collectivité devra, sauf adaptation prévue par la loi française, notifier auprès de la CNIL la violation de son système dans un délai de 72 heures, et en informer corrélativement les personnes dont les données figuraient dans les traitements.

La CNIL effectuera un contrôle à posteriori. Cela induit que les collectivités devront être en mesure de prouver à tout moment :

- Que tout est mis en œuvre pour garantir la vie privée des usagers et des agents,
- Qu'elles se trouvent en conformité avec le RGPD.

Une documentation fournie et à jour devra être disponible : registre des traitements, PIA, contrats avec les sous-traitants, procédures d'information des personnes, etc.

En cas de manquements, le texte prévoit des amendes et sanctions administratives et pénales très lourdes.

Cette mise en conformité peut générer de fortes charges de travail ainsi qu'un coût conséquent, selon les devis recueillis. En outre les collectivités ne disposent pas toutes des moyens tant financiers qu'humains, nécessaires à ces travaux.

La mutualisation de cette démarche semble être un moyen pertinent d'optimiser les compétences requises et les coûts générés. Le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Pas-de-Calais propose de mutualiser ses ressources ainsi que son Délégué à la Protection des Données.

Le Conseil d'Administration du CDG62 a accepté le principe de cette mutualisation par délibération du 11 juillet 2018.

Le projet de convention, est joint en annexe.

Il est donc proposé au Conseil Syndical d'autoriser le Maire :

- À signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et tous actes afférents à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition du Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

**N°DEL2026_10 – CREATION POSTE TECHNICIEN MILIEUX AQUATIQUES (RCE)
12 mois**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Étaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet**, Monsieur Lionel Boitel et **Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la
Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1,

Vu le certificat médical de Monsieur Rousselle Arnaud en date du 04/10/2024,
Considérant qu'il s'avère indispensable d'assurer le remplacement de Monsieur Rousselle
Arnaud, agent de maîtrise principal en congés longue maladie ;

Le Président propose à l'Assemblée d'avoir recours à un contrat à durée déterminée pour une
période de 12 mois à compter du 1^{er} mai 2026.

Le recrutement sera réalisé selon le profil du candidat retenu en catégorie B ou A.

Les crédits sont inscrits au budget 2026.

**Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide à l'unanimité des présents et représentés
de valider la proposition du Président.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY

SymCQA
Engagé pour un territoire durable

**N°DEL2026_11 – RESSOURCES HUMAINES
CREATION POSTE REDACTEUR TERRITORIAL**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Lionel Boitel et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée délibérante que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions du pôle administratif et du pôle MA/HD.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, le Président propose au conseil syndical de créer, à compter du 1er juillet 2026, **un emploi permanent de Secrétaire administrative et technique relevant de la catégorie hiérarchique B et du grade de Rédacteur à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures.**

Si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie B, conformément à l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade de Rédacteur. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

L'emploi pourra être pourvu par une personne en situation de handicap sur le fondement de l'article L.352-4 du Code général de la fonction publique.

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des emplois de la collectivité ;

Considérant le besoin de la collectivité mentionné ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent de Secrétaire administrative et technique à temps complet de catégorie B au grade de Rédacteur à compter du 1^{er} juillet 2026.
- De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs.
- D'autoriser dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service ou de la nature des fonctions, Monsieur le Président à recruter un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique et à signer le contrat afférent.
- De préciser que la rémunération sera fixée en référence à l'échelle indiciaire du grade de Rédacteur.

- Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.
- Que Monsieur le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymC^oA
Engagé pour un territoire durable

N°DEL2026_12-Participation financière annuelle 2026 à l'Amicale du personnel du Symcœa

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 25/02/2026.

Etaients présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet**, Monsieur Lionel Boitel et **Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentants la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Marc Denavaut, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Dominique Dufossé, délégués représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Jean-Michel Magnier donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 16

- Titulaires : 15
- Suppléants : 1

Monsieur Lionel Boitel est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de valider la participation financière annuelle de l'Amicale du personnel du Symcqa dont le montant s'élève à 4 000,00€ pour l'année 2026.

La dépense est inscrite au Budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et le charge d'émettre le mandat de 4 000€ au nom de l'Amicale.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Auchy-Les-Hesdin, le 03/03/2026

Le Président,
Philippe FOURCROY


SymCQA
Engagé pour un territoire durable